

Editorial

Autor(en): **Jenny, Alain**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **48 (1990)**

Heft 3

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDITORIAL

Alain Jenny
président de la S.E.E.S.

Plus l'échéance de 1992 approche, plus les points d'interrogation se multiplient sur le statut qui sera finalement réservé à la Suisse au sein de la construction européenne.

A notre avis, trois positions sont proposées, au cas où le peuple serait appelé aux urnes :

- l'adhésion à l'Espace économique européen, thèse officielle;
- la candidature à une intégration dans l'Europe unie ; cela en vertu du fait que l'entrée dans l'EEE nous oblige à accepter toutes les modifications de notre statut que nous aurions voulu éviter, sans nous accorder notre mot à dire sur les décisions qui nous concernent;
- enfin, la position de Christophe Blocher et Otto Fischer, qui préconisent de camper sur nos positions, de tout refuser quitte à rester une île, et qui ont lancé l'Action pour une Suisse indépendante et neutre.

Cependant, notre valse hésitation a conduit les Autorités de Bruxelles à durcir leur position. C'est ainsi qu'il n'est plus possible de négocier, comme on l'a cru trop longtemps, de façon bilatérale, seulement sur les sujets que nous souhaitons aborder, à notre rythme. La CEE a décidé, et nous devons nous aligner, que l'on discuterait seulement de façon multilatérale à travers l'AELE; de façon globale, sur tous les sujets, y compris ceux que nous estimons tabous; à notre rythme, pourvu que la négociation suive le calendrier de la CEE et se termine en 1992.

Dans ce contexte, il semble qu'actuellement un vote visant à l'adhésion à la CEE ou à l'Espace économique européen déboucherait sur un refus par le peuple suisse. Il est donc peu probable que le Conseil fédéral prenne un risque. La Suisse, en quelque sorte, est condamnée à rester pour le moment en position d'attente, à l'extérieur de l'Europe en construction.

Ce n'est cependant pas une raison valable pour rester passifs. La Suisse doit impérativement recenser ses atouts, et les valoriser avec le temps.

Or, le 1er janvier 1993 ne supprimera pas, d'un coup de baguette magique, les difficultés et les disparités réelles entre régions riches et régions pauvres d'Europe. Le véritable enjeu, chaque jour présent en Europe comme en Suisse, est donc de faire collaborer entre elles des régions périphériques et des régions développées, afin d'harmoniser les niveaux de vie dans toute la Communauté. C'est là que le modèle fédéraliste helvétique est directement applicable.

Au lieu de nous lamenter sur les obstacles réels que rencontre la diplomatie de la Confédération face au processus de l'Espace économique européen, il est donc urgent de prendre des initiatives visant à la coopération entre régions européennes et cantons helvétiques. Cette mise à disposition de notre savoir-faire en matière de gestion des collectivités publiques locales et régionales, et de coopération entre elles, sera très appréciée en Europe.

Dans le domaine de l'environnement également, l'image helvétique en Europe est très positive. Cherchons donc à la valoriser par des initiatives portant sur la protection du milieu naturel de notre Continent. Les besoins sont immenses, tant dans la CEE que dans les pays d'Europe de l'Est, que nous nous devons d'aider.

On le voit, l'image helvétique reste excellente sur certains points. En revanche, la récente prise de position du Conseil fédéral dans le contexte du Moyen-Orient a contribué à ébranler davantage la crédibilité de la neutralité helvétique. Ce n'est donc pas l'argument majeur qu'il faudra opposer aux Européens pour justifier nos différences.

Lors de la fondation, en 1943, de la Société d'études économiques et sociales, les membres se retrouvaient pour échanger leurs visions sur la tempête que traversait l'Europe. Ces échanges de vue permettaient de mieux serrer les rangs, en des temps troublés. Le 50ème anniversaire de la SEES approche. Les difficultés ne sont pas de même nature, mais elles sont réelles. Il est donc temps de renouer avec la tradition d'analyse suivie de synthèse de la SEES. L'objectif est d'aider nos membres à se faire une opinion sur le problème que pose aujourd'hui l'insertion de notre pays dans son contexte européen et mondial.

Seule une réflexion approfondie sur les valeurs essentielles du modèle helvétique - celles qu'il faut absolument défendre - nous permettra de choisir laquelle des trois voies nous voulons suivre face à la construction européenne. La SEES s'efforcera de contribuer à cette réflexion par ses publications et les conférences qu'elle organise. Elle espère des suggestions de ses membres sur les thèmes particuliers qu'il conviendra de traiter.